

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'irrigation à Boisville-la-Saint-Père

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom DOUSSINEAU

Prénom Julien

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

DOUSSINEAU JULIEN

RCS / SIRET

4 4 4 2 5 6 6 8 9 0 0 0 1 9

Forme juridique

Nom Propre

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°16 a, c	Surface irriguée de 111 ha, ZRE nappe de Beauce, débit 180 m3/h, IOTA : reconnaissance rubrique 1.1.1.0 Déclaration
n°17 d	Exploitation : rubrique 1.1.1.0 Autorisation (AUP Nappe de Beauce) ZRE nappe de Beauce, débit 180 m3/h

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation d'un forage de 47 m de profondeur captant les calcaires de Beauce

Le débit de pompage est de 180 m3/h. Le volume maximum annuel d'exploitation sera limité par le quota attribué dans le cadre de l'AUP. La valeur de référence 2020 pour les terres irriguées par un forage à créer est de 104 364 m3/an. La surface irriguée correspondante est de 112,3827 ha.

Le forage sera équipé d'une tête réglementaire. Il alimentera un réseau enterré d'environ 2850 m.

Le projet ne prévoit pas de travaux de démolition.

## 4.2 Objectifs du projet

Création d'un forage d'irrigation aux calcaires de Beauce (masse d'eau FRGG092 - Multicouche craie Séno Turonien et calcaires de Beauce libre) destiné à sécuriser l'exploitation par une diversification de l'assolement et l'augmentation de la longueur des rotations

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Un sondage de reconnaissance est prévu. Si positif, il sera transformé en forage de reconnaissance. Les ouvrages infructueux seront rebouchés dans les règles de l'art.

Le forage d'essai sera réalisé comme suit :

- creusement 527 mm à 15 m,
- tubage acier 457 mm cimenté sous pression par le bas
- creusement en 445 mm à 47 m
- pose d'un tubage de 355 mm acier à trous oblongs ouverture 20\*2 mm, massif 6-12 mm
- nettoyages air lift et pompages de développement
- pompages d'essai par paliers non enchaînés et pompage d'essai de 72 h au débit de 180 m<sup>3</sup>/h,
- maîtrise des rejets de pompages
- optimisation du débit d'exploitation
- création d'un abri technique pour le forage et d'un réseau aérien temporaire.

Travaux diurnes dans le respect de la réglementation du travail et des règles de sécurité du personnel et environnementaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La pompe d'exploitation est installée à 40 m de profondeur.

Le débit de pompage sera de maximum 180 m<sup>3</sup>/h.

Le volume d'exploitation annuel sera de 104 364 m<sup>3</sup>/an et vise d'irrigation d'une surface de 112 ha.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nomenclature Code de l'environnement - phase exploitation de l'ouvrage : 1.1.1.0. « Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau (D) »

le volume de prélèvement est de 104 364 m<sup>3</sup>/an. L'ouvrage se situe en ZRE Nappe de Beauce.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur	47 m
Débit de pompage nominal	180 m <sup>3</sup> /h
Volume de prélèvement annuel maximal en phase d'exploitation	104 364 m <sup>3</sup> /an
Emprise totale au sol du projet	200 m <sup>2</sup> (chantier) 20 m <sup>2</sup> définitif

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Boisville-la-Saint-Père  
28

X Lambert 93 (m) : 603 385  
Y Lambert 93 (m) : 6 806 370

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Boisville-la-Saint-Père 28

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Nappe de Beauce
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans la zone NATURA 2000 Directive Oiseaux – ZPS 'Beauce et vallée de la Conie » FR2410002
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage prélèvera dans la nappe des Calcaires de Beauce(masse d'eau FRHGG092 - GG092 - Calcaires tertiaires libres de Beauce) Le débit de pompage est de 180 m3/h au maximum , volume annuel de prélèvement de maximum 104 364 m3/an
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement induit dans le forage Rabattement dans la nappe comme suit : pour un pompage de 72 h à 180 m3/h : < à 0,05 m à plus de 400 m pour un tour d'eau de 7 j à 107 m3/h en continu (18 000 m3) : < à 0,05 m à plus de 500 m
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du forage et de la dalle de protection est de 3,5 m2. Cette surface est prise sur une parcelle cultivée. L'assolement correspond à des grandes cultures. l'emprise du local technique est de 6,5 m2.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, aucune nuisance sonore ne sera perceptible, le seul équipement étant la pompe immergée à 40 m de profondeur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sur le bassin hydrogéologique de F1, les prélèvements existants présentent en moyenne sur les 10 années disponibles un volume annuel de 344 944 m<sup>3</sup> et une valeur maximale, en 2015, de 744 869 m<sup>3</sup>.  
Le volume de prélèvement du projet est estimé à un maximum de 104 364 m<sup>3</sup>/an. En moyenne il sera d'environ 77 000 m<sup>3</sup>/an. Ajouté aux prélèvements existants, cela représente un maximum de 848 869 m<sup>3</sup>/an et une moyenne de 421 944 m<sup>3</sup>/an. Si on cumule les prélèvements existants dans la nappe de Beauce et ceux de F1, les prélèvements représentent 15,4 % des pluies efficaces.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase d'exploitation :

Aucun stockage d'hydrocarbure ne sera présent à proximité du forage qui sera alimenté par énergie électrique.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Respect de la norme AFNOR NF X10-999 d'août 2014 relative à la réalisation, le suivi et l'abandon des ouvrages de captage
- Emprise au sol de 3,5 m<sup>2</sup> pour le forage et de 6,5 m<sup>2</sup> pour le local technique
- incidence sur la ressource faible à l'échelle du bassin d'alimentation (moyennes et basses eaux) : de 2,8 % à 6,3 % de l'alimentation par les pluies efficaces. Si on cumule les prélèvements existants dans la nappe de Beauce et ceux de F1, les prélèvements représentent 15,4 %.
- absence d'incidence sur les eaux de surface et les milieux naturels
- incidence sur l'ouvrage souterrains le plus proche (422 m) de 0,04 à 0,07m

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes : 4.6 5 6

## 9. Engagement et signature

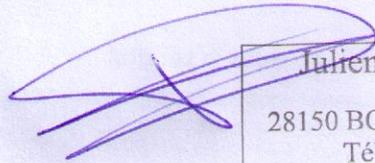
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Boisville-la-Saint-Père

le, 04/09/2020

Signature



Julien DOUSSINEAU  
L'Orme  
28150 BOISVILLE LA St PÈRE  
Tél. 06 10 53 26 55  
jdoussineau@yahoo.fr